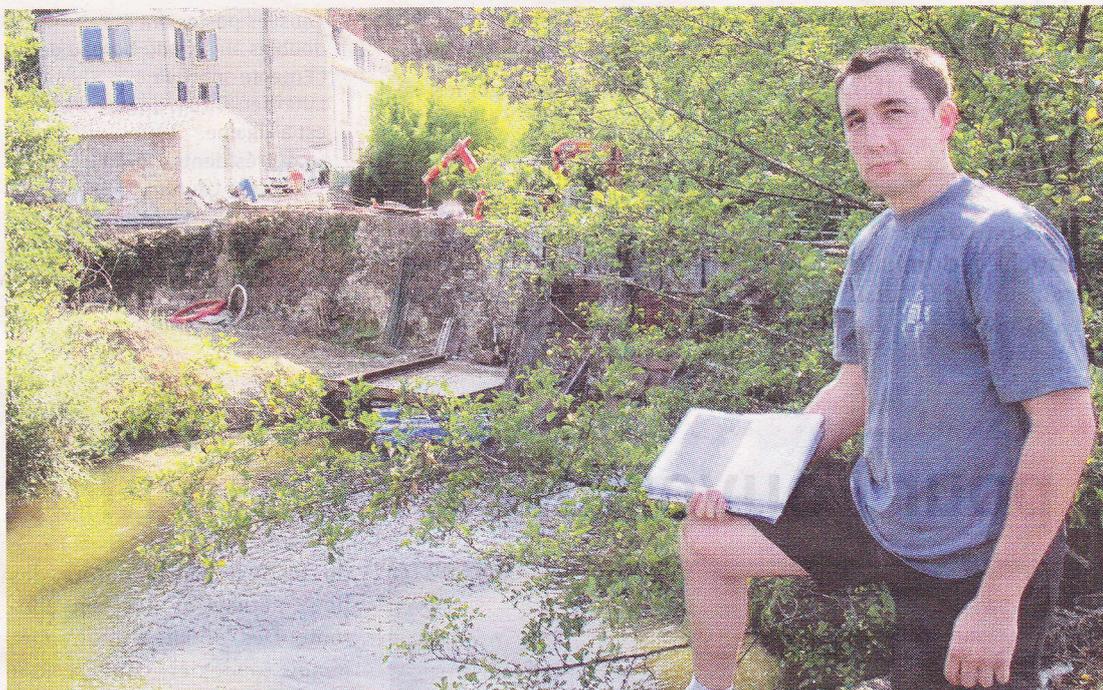


vie de la cité

Moulin du Vicomte : le courant avant les poissons

Racheté et rénové depuis deux ans, le moulin du Vicomte produit à nouveau de l'électricité. Prochaine étape : une passe à poissons d'ici un à trois ans.

Il est bien moins connu que son voisin de Crevant. Mais le moulin du Vicomte, blotti au pied du parc Imbert, dans le prolongement des remparts, n'en est pas moins un joyau, lui aussi. La première trace de ce moulin fortifié date de 1199. Huit siècles plus tard, les vieilles pierres, découvertes par le récent et intense débroussaillage, tiennent toujours bon. Edifiant. Depuis, de l'eau a coulé sur la chaussée attenante. Entre 1930 à 1995, le moulin s'est ainsi mué en centrale hydroélectrique. L'exploitation a cessé, mais les installations n'ont pas bougé. A tel point que le site a séduit la famille Cador, originaire de la Sarthe et désireuse d'investir dans un projet de ce type (NR du 27 août 2010).



Un chantier à 500.000 €

« Nous avons cherché pendant plusieurs mois, un lieu adapté », explique Fabien Cador, 28 ans, ingénieur travaux dans le bâtiment (il est spécialisé dans la rénovation de grands habitats à Paris, pour Eiffage construction).

Ce projet au long cours, qu'il porte avec son père Jean-Louis, prend forme. Depuis juin dernier, le site produit à nouveau

Fabien Cador devant le moulin, qui produit à nouveau de l'électricité après quinze ans d'inactivité.

de l'électricité, même si le faible niveau d'eau estival l'interdit actuellement. Deux turbines sont en état de marche, la troisième attend une réparation. Au total, la production électrique ne sera pas négligeable puisqu'elle équivaldra à la consommation d'environ 1.500 habitants. De quoi rendre l'installation rentable d'ici une douzaine d'années, après un in-

vestissement de 250.000 €.

Il en faudra environ autant pour mener à bien un autre volet du projet : une passe à poissons, indispensable pour assurer la fameuse continuité écologique, au cœur des débats sur l'avenir des barrages ces derniers mois (lire ci-dessous). « C'est un ouvrage conséquent, avec une vingtaine de bassins de

plusieurs m² chacun pour permettre aux poissons de passer d'un niveau à l'autre, explique Fabien Cador. Si les subventions sollicitées sont accordées, cela pourrait être terminé dans un an. Sinon, il en faudra un ou deux de plus... »

Frédéric Michel

nr.thouars@nrco.fr

“ Intérêt et vigilance ”

Patrice Pineau, maire de Thouars, a rencontré Jean-Louis et Fabien Cador. Le service urbanisme était également représenté. « C'est un projet intéressant sur le principe, confie le maire, d'autant que les énergies renouvelables sont déjà une priorité des collectivités locales, notamment au travers du projet Tiper. Cela dit, l'impact environnemental est important, cela nécessite donc d'être vigilant. Il s'agit d'une démarche économique, d'entreprise qui doit prendre rigoureusement en compte l'aspect écologique. L'autorisation d'exploitation court jusqu'en 2013. Une enquête d'utilité publique doit être ouverte pour son renouvellement, différents services de l'Etat sont concernés. Il faut donc que tout soit fait dans les règles de l'art. »

... Des barrages aux pêcheurs...

> **La rénovation** du moulin du Vicomte est au confluent de plusieurs enjeux. A commencer par celui des barrages dont l'avenir, objet de débats passionnés ces derniers mois, peut paraître flou. Leur suppression pure et simple, un temps redoutée, semble aujourd'hui exclue. « M. Charron (directeur du syndicat mixte de la vallée du Thouet, NDLR) nous a écrit que ce n'était plus à l'ordre du jour », confirme Jean-Louis Cador.

> **La réalisation** de la passe à poisson doit en effet permettre d'assurer la « *continuité écologique* » exigée par les autorités européennes (la sédimentation, elle, est permise par une ouverture régulière des vannes). Mais la mise en place de l'ouvrage aura des conséquences, puisqu'il sera impossible de pêcher juste en amont ou en aval de la passe, où la concentration de poissons sera plus importante.



Les deux turbines en état de marche prennent place juste à côté des pierres multiséculaires de l'ancien moulin fortifié.

> **La remise aux normes** de la centrale hydroélectrique a connu un excellent test avec la crue de décembre dernier : « La chaussée a été abîmée par le passage un peu trop prolongé d'un énorme tronc d'arbre, mais rien de bien grave, raconte Fabien Cador. En revanche, on a pu constater que malgré un niveau

d'eau jamais atteint depuis cinquante ans, les installations ont bien résisté. »

> **La mise en place** de visites pédagogiques, par exemple pour les scolaires, est envisagée à terme, « quand les travaux seront terminés ». L'idée d'ouvrir le site au public n'est cependant « plus à l'ordre du jour ».